

## LA REVUE DE MÉDECINE LÉGALE

### Instructions aux auteurs

*La Revue de Médecine Légale* publie, en langue française, des éditoriaux, des revues générales, des mises au point, des articles originaux, des notes techniques et des communications brèves dans le domaine de la médecine légale au sens large : clinique somatique et psychiatrique, thanatologique, dommage corporel, anthropologie physique et autres méthodes d'identification, droit médical éthique et déontologie, criminologie, police scientifique, toxicologie, génétique et odontologie légales... *La Revue de Médecine Légale* publie également des numéros à thème en rapport avec l'actualité. Les manuscrits soumis en langue anglaise par des auteurs non francophones pourront également être publiés.

Les travaux soumis doivent être conformes aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki. Ils doivent avoir été soumis, s'ils le requièrent, soit à un comité consultatif de protection des personnes dans la recherche biomédicale (CCPPRB), soit à un comité d'éthique.

Quand un travail a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans le texte.

**Les articles doivent être soumis sur le site de soumission Editorial Manager** (cf « Utilisation du site de soumission Editorial Manager (EM) en bref ») accompagnés d'une lettre signée par l'auteur correspondant indiquant :

- que tous les auteurs ont donné leur accord pour la soumission pour publication (la qualité d'auteur s'entend comme une contribution effective à la conception de l'étude ou au recueil, à l'analyse ou à l'interprétation des données et à la revue critique du manuscrit) ;
- que le travail, objet du manuscrit, n'a pas été publié ni soumis ou accepté pour publication en tant qu'article dans une autre revue ;
- que le travail, objet du manuscrit, ne sera pas soumis pour publication dans une autre revue avant décision définitive d'acceptation ou de refus du manuscrit par le *Pharmacien hospitalier et clinicien* ;
- si le travail, objet du manuscrit, a été divulgué auparavant — et par quels moyens (communication orale ou affichée à un congrès, résumé, rapport, mémoire ou thèse...) ;
- pour les manuscrits rapportant un effet indésirable médicamenteux, la date de notification de l'effet à un centre de pharmacovigilance ;
- les conflits d'intérêt éventuels (voir paragraphe « Conflit d'intérêt »).

Toute communication par courrier doit être adressée à :

Revue de Médecine Légale, Département revues, Elsevier Masson SAS, 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex.

### Configuration requise

- Pour PC Windows
  - 95, 98, 2000, XP, VISTA
  - Internet Explorer 5x et suivant
  - Netscape 7
  - Adobe Acrobat Reader (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

- Pour Macintosh
  - 8.x, 9.x, OS X
  - Internet Explorer 5.x et suivant
  - Netscape 7
  - Adobe Acrobat Reader (téléchargement gratuit : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

Les formats de fichiers textes utilisables sont MS Word et Wordperfect.

## 1. UTILISATION DU SITE DE SOUMISSION EDITORIAL MANAGER (EM) EN BREF

- Le nouvel utilisateur accède à la page d'accueil du site de soumission en ligne de *Le Revue de médecine légale*, à l'adresse suivante : <https://www.editorialmanager.com/MEDLEG/default.aspx> et clique sur le bouton « register » dans le menu figurant en haut de l'écran, pour compléter les informations demandées : « first name » (prénom), « last name » (nom) et adresse e-mail. Il recevra peu après un mail de confirmation contenant son « username » (nom d'utilisateur) et son « password » (mot de passe).
- L'enregistrement ne s'effectue qu'une seule fois, lors de la toute première utilisation. À chaque utilisation suivante, il suffit de cliquer directement sur « login » pour s'identifier, puis de cliquer dans la case « author login » pour entrer dans le système.
- Une fois identifié et entré dans le système, l'auteur souhaitant soumettre un manuscrit suit le cheminement indiqué pour saisir les différentes informations afférant à la soumission, ainsi que pour télécharger les fichiers de son manuscrit.

**Attention :** Si l'auteur ne peut soumettre son manuscrit en ligne via EM, ou si, dans le système EM, il choisit le mode de transmission « off line » pour les iconographies, il est prié d'envoyer les fichiers de ses illustrations sur CD-rom, accompagnées impérativement d'une sortie papier de bonne qualité.

## 2. PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Le manuscrit doit comporter 250 mots ou 1500 signes par page. Il se compose des éléments décrits ci-dessous.

### 2.1. La page de titre

- Un titre en français et en anglais.
- Les noms des auteurs (initiale du prénom et nom de famille), l'adresse postale complète des services ou des laboratoires concernés avec indication de l'appartenance de chacun des auteurs.
- Le nom et le numéro de téléphone, de fax et l'adresse e-mail de l'auteur à qui seront adressés les demandes de modification avant acceptation, les épreuves et les tirés à part.

### 2.2. Les résumés et mots-clés

Chaque article comprend un résumé de 250 mots au maximum, en français et en anglais, ainsi que des mots-clés (5 à 10) également en français et en anglais. Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés, c'est-à-dire comporter les sous-titres suivants : but de l'étude, patients et méthodes, résultats, conclusion.

### 2.3. Le texte

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français est simple et correct, sans jargon médical. Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable. Aucune abréviation ne sera utilisée dans le titre ni dans le résumé. Pour ne pas nuire à la clarté, elles doivent être en nombre restreint. Les unités de mesure abrégées doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est « min » et non pas « mn »).

#### 2.3.1 Les rubriques

##### - Éditorial

Il a pour but d'exprimer une opinion sur un sujet précis et d'actualité, même controversé. Il ne doit pas dépasser cinq feuillets et cinq références.

#### - **Revue générale**

Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Elle a pour but de faire le point exhaustif d'un sujet d'intérêt général. La revue générale ne comporte pas plus de 20 feuillets et 100 références.

#### - **Mise au point**

Elle peut être soit sollicitée par le comité de rédaction, soit soumise spontanément par les auteurs. Moins exhaustive que la revue générale, elle est destinée à actualiser les connaissances sur un sujet plus limité. À part quelques références essentielles, la littérature analysée est celle des cinq dernières années. Le texte ne comporte pas plus de dix feuillets et 50 références.

#### - **Article original**

Il apporte des informations originales obtenues à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Il comprend 10 à 15 feuillets (hors tableaux et figures) selon le plan suivant : introduction, patients (ou matériels) et méthodes, résultats, discussion et conclusions.

#### - **Note technique**

Elle décrit un appareillage nouveau, une méthode de mesure ou rapporte des incidents techniques. Elle comporte un résumé en français et en anglais et n'excède pas dix feuillets, dix références, trois mots clés et quatre illustrations.

#### - **Communication brève**

Elle permet d'attirer l'attention des lecteurs sur un fait précis, de donner un commentaire sur un article déjà publié. Le texte comporte de deux à quatre feuillets, cinq références, trois mots clés, une ou deux illustrations.

Les remerciements ne figurent pas dans le corps même de l'article, mais sont individualisés sur la dernière page, qui comprend également les conflits d'intérêt (cf 4.)

### **2.4. Les références**

Les références figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et numérotées à la suite. **Elles sont numérotées selon l'ordre d'apparition dans le texte.** Elles sont identifiées dans le texte, les tableaux et les légendes par des chiffres arabes entre crochets. Les références citées uniquement dans les légendes, les tableaux ou les figures sont numérotées de telle façon qu'elles succèdent à la dernière référence citée dans le texte avant l'appel du tableau. Les numéros sont séparés par des virgules quand il s'agit de deux chiffres consécutifs ou non, et par un trait d'union quand il s'agit de trois chiffres consécutifs au moins – seuls les chiffres extrêmes sont alors cités : [5,7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13]. L'article ne comporte que les références à des textes qui ont été consultés pour la rédaction du travail. Les références citées doivent être accessibles aux lecteurs. Toutes les références citées dans le texte figurent dans la liste des références et vice versa. Seuls les résumés des communications orales ou affichées publiés depuis moins de cinq ans révolus peuvent être cités ; la mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, figure après le titre. Les lettres à la rédaction comportent la mention [lettre] ou [letter] après le titre.

Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention « et al. ». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press). Les références à des communications personnelles, des mémoires, des manuscrits en préparation ou soumis à des revues ne sont acceptées qu'entre parenthèses dans le texte et ne doivent pas figurer dans la liste bibliographique. Les références sont vérifiées par les auteurs avec les documents originaux.

Les références sont présentées conformément aux normes de « Vancouver » (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997 ; 336 : 309–16).

## Exemples de références :

### Article de périodique classique

- 1 Gosio B. Action de quelques moisissures sur les composés fixes d'arsenic. *Archivio italiano Biologia* 1893; 18: 253-265.
- 2 Woźniak K, Gross A, Konopka T, Pohl J, Kłys M., Report from the medico-legal autopsy of the exhumed corpse of general Władysław Sikorski, *Arch Med Sadowej Kryminol.* 2009 Jan-Mar;59(1):15-21
- 3 Zoja R, Battistini A, Gentile G., Death with complete decapitation: report of four suicides by train, *Am J Forensic Med Pathol.* 2009 Sep;30(3):303-6.

### Article d'un supplément à un volume

- 4 Poehlman ET, Toth MJ, Fonong T. Exercice, substrate utilization and energy requirements in the elderly. *Int J Obesity* 1995;19 Suppl 4: 93–6.

### Ouvrage d'auteur(s)

- 5 Campana J-P, *Principes de médecine légale.* Arnette Blackwell; 2003.
- 6 Ouvrage collectif, *Collection de médecine légale et de toxicologie médicale,* Éditions Masson, Paris (1975).

### Ouvrage à auteurs multiples avec coordonnateur(s)

#### *En anglais :*

- 7 Brantingham PJ and Brantingham PL. Notes on the geometry of crime. In: *Environmental Criminology,* edited by Brantingham PJ and Brantingham PL. Beverly Hills: Sage, 1981: 27-54.

#### *En français :*

- 8 Beauthier J-P, Mangin P, *Traité de médecine légale.* DeBoeck; 2007.

### Chapitre d'ouvrage

- 9 Matthews DE, Battezzati A. Substrate kinetics and catabolic hormones. In: Kinney JM, Tucker HN, eds. *Organ metabolism and nutrition.* New York: Raven Press; 1994. p. 1-22.

### Compte rendu de congrès

- 10 Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. *Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium,* 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69–78.

### Thèse

- 11 Bernard MN. *Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse].* Grenoble :université Joseph-Fourier; 1997. p. 1–153.

### Format électronique

- 12 « Mission interministérielle en vue d'une réforme de la médecine légale » Desportes F, Crosson Du Cormier R, Reitzel P, Lorrang F, Picard S. *Inspection générale des affaires sociales; Inspection générale des services judiciaires* Paris; 2006 ; 109 pages. Disponible sur le site de la documentation française <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>.

### Loi

- 13 Loi organique n° 2001-692 relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001, JORF du 2 août 2001, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 JORF n° 162 du 13 juillet 2005.

## 2.5. Les tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. **Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et,**

éventuellement, de notes explicatives (audessous). Il est saisi en double interligne sur une page (sans réduction par photocopie).

Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonne lisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

### 3. ILLUSTRATIONS

Toutes les figures (graphiques, dessins ou photographies) sont numérotées en chiffres arabes et appelées dans le texte par ordre numérique (numéro entre parenthèses). Chaque figure est fournie sur un fichier distinct et/ou sous forme imprimée sur une feuille distincte.

#### 3.1. Soumission électronique

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple :

« fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

**La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.**

ATTENTION : Si l'auteur ne peut soumettre ses figures par mail, il est prié d'envoyer les fichiers de ses illustrations sur CD-rom par courrier à Revue de Médecine Légale, Département revues, Elsevier Masson SAS, 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex, accompagnées impérativement d'une sortie papier de bonne qualité et des indications nécessaires (auteur, titre de l'article).

#### 3.2. Soumission papier

Pour les soumissions sur papier, il est nécessaire de fournir d'excellentes reproductions des illustrations ou, mieux, les originaux (radiographies, photographies), en indiquant au dos des illustrations papier leur numérotation précise et fiable par rapport aux légendes et aux appels dans le texte.

#### 3.3. Illustrations en couleur

En cas de soumission d'illustrations en couleur, Elsevier les reproduira en couleur sur le web (notamment sur *sciencedirect.com*), **sans aucun frais à la charge des auteurs**. En revanche, dans la version papier, l'impression en couleur est éventuellement **à la charge des auteurs** (un devis est alors envoyé à l'auteur correspondant). Si les auteurs ne souhaitent pas prendre en charge ces frais d'impression, les illustrations seront reproduites en couleur sur le web mais imprimées en noir et blanc dans la revue papier.

### 4. CONFLIT D'INTERETS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises. Toute soumission de manuscrits doit être accompagnée d'une déclaration de conflit d'intérêts. Un conflit d'intérêts existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêts étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...  
**Tous les auteurs** de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêts **uniquement en lien avec le texte publié.**

**1. Au cas où, il n'existe aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis**, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Conflit d'intérêts : aucun**

**2. Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêts avec un ou plusieurs des auteurs de l'article**, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associé sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

**C. R., E. L.** Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A** ;

**E. L.** Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise ; Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS** ;

**J.-J. E.** Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL** ;

**P. L.** Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co** ;

**F. W.** Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated** ;

**M. D.** Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC** ;

**C. G.** Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son** ;

**M. S.** Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA** ;

**C.-A. S.** Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion** ;

**M. F.** Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus ;

**A. D.** Aucun conflit d'intérêts.

**3. Au cas où aucun conflit d'intérêts en lien avec l'article soumis n'a été transmis** par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : **Conflit d'intérêts : les auteurs n'ont pas transmis leurs conflits d'intérêts.**

## **5. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION**

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie.

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais.

L'auteur recevra également un bon de commande de tirés à part supplémentaires, un tiré à part électronique étant envoyé gracieusement.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article sous format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception et ce à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.

## **6. CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ - RÈGLES DE PUBLICATION, DROIT DE L'HOMME ET DE L'ANIMAL**

Comme énoncé dans les Règles de soumission d'articles aux journaux biomédicaux, proposés par le Comité International des Rédacteurs de Journaux Médicaux (ICMJE, 2006), le droit des patients à la protection de leur vie privée interdit la publication d'articles sans un consentement éclairé. Aucune information permettant l'identification des patients, que ce soit dans le texte ou dans les photos ou encore d'une manière indirecte, ne doit être publiée, sauf si l'information en question est essentielle à l'intérêt scientifique de l'étude et avec le consentement éclairé du patient, des parents ou du tuteur légal. Un consentement éclairé spécifique est alors requis après avoir montré l'article sous sa forme définitive avant publication et en conformité avec le droit français relatif à la protection de la vie privée et l'utilisation des données personnelles à des fins de recherche médicale. En cas de doute, un consentement éclairé sera requis. Si des informations pouvant identifier les patients sont altérés pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent fournir l'assurance du maintien de la validité scientifique de leur étude. Les auteurs,

rédacteurs et éditeurs se doivent de suivre la réglementation française en matière de protection de la vie privée en relation avec la recherche médicale. En cas d'article rapportant des recherches mettant en cause des sujets humains, les auteurs doivent préciser la conformité de leur protocole avec les règles d'éthiques édictées par le Comité d'Éthique responsable (en France, le Comité Consultatif National d'Éthique, CCNE) et par la déclaration d'Helsinki de l'Association Mondiale des Médecins (AMM) revue en 2000. En cas d'article rapportant des recherches concernant des expérimentations animales, les auteurs doivent préciser si les règles d'usage en vigueur pour le soin et l'utilisation des animaux de laboratoire ont été suivies (en France, la Charte du Comité National de Réflexion Éthique sur l'Expérimentation Animale).

Pour de plus amples informations et les mises à jour les plus récentes, consulter les sites suivants : ICMJE, <http://www.icmje.org> ; CCNE, [http://www.ccne-ethique.fr/loi\\_n\\_2004800.php](http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php) ; WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm> ; CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>.

## **7. MATÉRIEL MULTIMEDIA ET COMPLÉMENTS EN LIGNE**

Il est possible de soumettre avec les manuscrits des fichiers multimédia et des compléments en ligne, par exemple des figures ou tableaux supplémentaires, des vidéos, des animations, des fichiers audio, des schémas interactifs, des présentations, etc., qui pourront être accessibles via Science Direct ou em-consulte. Votre article imprimé indiquera au lecteur qu'il pourra trouver du matériel supplémentaire en ligne. Pour en savoir plus sur les formats acceptés et les contraintes techniques, merci de consulter notre site web :

<http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Voici quelques exemples de formats acceptés :

- pour les images : .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,
- pour les vidéos : .mov, .avi, etc.,
- pour les tableaux et schémas : .xls, etc.
- pour les présentations : .ppt, .pps, etc.



## LA REVUE DE MÉDECINE LÉGALE

### Instructions for authors

*La Revue de Médecine Légale* publishes editorials, general reviews, updates, original articles, technical notes, and short communications in the broad field of forensic science including clinical and psychiatric forensics, thanatology, bodily injury, physical anthropology and other methods of identification, legal, ethical and deontological aspects of medicine, criminalistics, scientific police, toxicology, genetics and forensic odontology... *La Revue de Médecine Légale* also publishes special issues entirely devoted to a timely topic. Manuscripts may be published in English or French.

Work submitted for publication must comply with the ethical guidelines put forward by the Declaration of Helsinki and must have been approved by a consultative committee for the protection of persons participating in biomedical research (CCPPRB in France) or an ethics committee as appropriate. Authors must state in the manuscript whether or not the work was submitted to such a committee for approval.

#### *Configuration required*

- For PC Windows
  - 95, 98, 2000, XP, VISTA
  - Internet Explorer 5x and above
  - Netscape 7
  - Adobe Acrobat Reader (free download: <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)
  
- For Macintosh
  - 8.x, 9.x, OS X
  - Internet Explorer 5.x and above
  - Netscape 7
  - Adobe Acrobat Reader (free download: <http://www.adobe.fr/products/acrobat/readstep2.html>)

MS Word and Wordperfect formats are acceptable.

### 1. BRIEF USER GUIDE FOR EDITORIAL MANAGER (EM)

- Access the website for online submission to *La Revue de médecine légale* at the following address: <https://www.editorialmanager.com/MEDLEG/default.aspx> then click on —register! in the middle of the top navigation bar and fill in the requested information: first name, last name, email. You will receive an email confirmation with your username and your password.
- You only need to register once, the first time you use EM. Once you are registered, you simply log in each time you want to use EM.
- Once you have logged in, you will be brought to the Author Main Menu where you can start with Submit New Manuscript. Follow the instructions to upload your documents.

*Important:* If you cannot submit your manuscript online, or if within EM you prefer to transmit your images offline, you must send the corresponding files on a CD-rom, together with a good quality printout.

### 2. MANUSCRIPT

Manuscripts have approximately 250 words (or 1500 characters) per page and include the following elements.



## 2.1. Title page

- The title in French and English.
- The names of the author(s) (initial(s) and surname), complete postal address of the department or institution where the work was done with the affiliations of each author.
- The name and telephone number as well as the fax number and email address of the corresponding author who will be responsible for revisions before acceptance, proofreading and reprints.

## 2.2. Summary and key words

A summary in English and a résumé in French are required for all articles: 250 maximum with 5 to 10 key words (also in English and French). For original articles, the following structure is required: purpose of the study, methods, results, conclusion.

## 2.3. Text

Authors are invited to submit a precise concise text, readily understandable by the readership. Use well-structured ordinary language, avoiding medical jargon. Acronyms may be used but must be explained at the first citation, then used in a constant coherent fashion. The number of acronyms or abbreviations should be limited to facilitate comprehension. Abbreviations are to be avoided in the title and summary. The international nomenclature for units of measure should be applied (for example, the abbreviation for minute is —minll and not mnlI).

### 2.3.1 Sections

#### - Editorial

Editorials express the opinion of the author on a specific topic, a subject of interest, or even a controversy. Editorials should be limited to five pages and five references.

#### - General review

General reviews may be solicited by the Editorial Board or submitted spontaneously by the authors. The goal is to present an exhaustive review of a topic of interest. General reviews should be limited to 20 pages and 100 references.

#### - Updates

Updates may be solicited by the Editorial Board or submitted spontaneously by the authors. Less exhaustive than a general review, these papers are designed to keep the readers up to date on a specific topic. Excepting essential references, the literature review of an update should be limited to the last five years. The text should be limited to 10 pages and 50 references.

#### - Original article

Original articles present original data obtained from a study conducted in a clinical or laboratory setting. The text should be limited to 10 to 15 pages (not counting Tables and Figures) and presented as follows: introduction, patients (or materials) and methods, results, discussion, conclusions.

#### - Technical note

Technical notes describe new tools, methods, or technical incidents. Technical notes have a Summary in English and a Résumé in French. They should be limited to 10 pages, 10 references, 3 key words, and 4 illustrations.

#### - Short communication

Short communications are designed to draw the attention of the readers to a specific point or to comment on a recently published article. They should be limited to 2 to 4 pages, 5 references, 3 key words, and 1 to 2 illustrations.

Acknowledgements are presented after the text, together with the statement on conflicts of interest (see 4).

## 2.4. References

The references are listed on a separate page or pages and numbered consecutively **according to the order of appearance in the text**. References are cited in the text, tables and legends using Arabic numerals in brackets. References cited only in the legends, tables or figures are numbered so as to be listed immediately after the last reference cited in the text before the citation of the table or figure. Reference numbers are separated by a comma, or a dash when three or more consecutive references are cited: for example [5,7], [9-11], [5, 7, 9-11, 13]. References listed must have been consulted for the purpose of the submitted work and should be available to readers. All references cited in the text are presented in the list of references, and vice versa. Oral communications or posters may be cited if they have been presented within the last five years: [abstract] or [résumé] is mentioned in the title according to the language of presentation. Letters to the editor are identified with [letter] or [lettre] as appropriate.

Up to six authors are listed for each reference. If there are more than six authors, the first six are listed followed by a comma and *et al.* Articles accepted by not yet published can be cited indicating the journal, the year, and the volume with [à paraître] or [in press] as appropriate. Personal communications, memoirs, manuscripts in preparation or submitted for publication can be cited in parentheses in the text but cannot be included in the reference list. Authors are responsible for checking that the references correspond exactly to the published article. The Vancouver norms are applied (International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals. Fifth edition. N Engl J Med 1997 ; 336 : 309–16).

### Examples of references:

#### Journal article

- 1 Gosio B. Action de quelques moisissures sur les composés fixes d'arsenic. Archivio italiano Biologia 1893; 18: 253-265.
- 2 Woźniak K, Gross A, Konopka T, Pohl J, Kłys M., Report from the medico-legal autopsy of the exhumed corpse of general Władysław Sikorski, Arch Med Sadowej Kryminol. 2009 Jan-Mar;59(1):15-21
- 3 Zoja R, Battistini A, Gentile G., Death with complete decapitation: report of four suicides by train, Am J Forensic Med Pathol. 2009 Sep;30(3):303-6.

#### Article in a journal supplement

- 4 Poehlman ET, Toth MJ, Fonong T. Exercise, substrate utilization and energy requirements in the elderly. Int J Obesity 1995;19 Suppl 4: 93–6.

#### Book by one or more authors

- 5 Campana J-P, Principes de médecine légale. Arnette Blackwell; 2003.
- 6 Ouvrage collectif, Collection de médecine légale et de toxicologie médicale, Éditions Masson, Paris (1975).

#### Book with several authors and coordinator(s)

##### *In English :*

- 7 Brantingham PJ and Brantingham PL. Notes on the geometry of crime. In: Environmental Criminology, edited by Brantingham PJ and Brantingham PL. Beverly Hills: Sage, 1981: 27-54.

##### *In French :*

- 8 Beauthier J-P, Mangin P, Traité de médecine légale. DeBoeck; 2007.

#### Book chapter

- 9 Matthews DE, Battezzati A. Substrate kinetics and catabolic hormones. In: Kinney JM, Tucker HN, eds. Organ metabolism and nutrition. New York: Raven Press; 1994. p. 1-22.

#### Congress report

- 10 Gammage RB, Kaye SV. Indoor air and human health. Proceedings of the 7th Life Sciences Symposium, 1984 Oct. 29-31; Knoxville (TN), Chelsea (MI): Lewis; 1985. p. 69–78.

### Thesis or dissertation

11 Bernard MN. Qualité de vie et état nutritionnel des insuffisances respiratoires chroniques graves [thèse]. Grenoble : université Joseph-Fourier; 1997. p. 1–153.

### Electronic publication

12 « Mission interministérielle en vue d'une réforme de la médecine légale » Desportes F, Crosson Du Cormier R, Reitzel P, Lorrang F, Picard S. Inspection générale des affaires sociales; Inspection générale des services judiciaires Paris; 2006 ; 109 pages. Disponible sur le site de la documentation française <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>.

### Law

13 Loi organique n° 2001-692 relative aux lois de finances (LOLF) du 1<sup>er</sup> août 2001, JORF du 2 août 2001, modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 JORF n° 162 du 13 juillet 2005.

## 2.5. Tables

Each Table is presented on a separate page, numbered with Arabic numerals and cited in the text using the number in parentheses (for example: Table 2). **Each Table has a title placed above the Table. Any footnotes are listed after the end of the Table. Tables are typed double-spaced on a single page (without reduction by photocopy). Tables should be able to fit on a computer screen for good readability once published.**

## 3. FIGURES

All illustrations (graphs, drawings, photos) are numbered in Arabic numerals and cited in the text by number (for example, Figure 1). Each figure is submitted in a distinct electronic file and/or printed page.

### 3.1. Electronic submission

Figures should be submitted preferentially in standard formats: TIFF (.tif), EPS (.eps), or PDF (.pdf). Formats Word, Powerpoint and Excel are also acceptable. The number of the Figure and the format should be included in the title of the file. For example: fig1.tif for Figure 1 in format TIFF. **Minimal resolution is 300 DPI for black and white or color photos and 500 to 1000 DPI for drawings or graphs. High resolution is necessary for printing.**

IMPORTANT: If the figures cannot be submitted electronically, the illustrations may be submitted by postal mail using a CD-rom addressed to *Revue de Médecine Légale*, Département revues, Elsevier Masson SAS, 62, rue Camille-Desmoulins, 92442 Issy-les-Moulineaux cedex, together with a good-quality print out and the necessary indications (author, title of the article).

### 3.2. Paper submissions

Paper submissions must include excellent reproductions, or better the originals (x-rays, photos), of all figures. Give the number corresponding to the legend and the citation on the back of the figure.

### 3.3. Color illustrations

Color illustrations are accepted. Elsevier will reproduce illustrations in color on the web (*sciencedirect.com*) **at no extra charge for the author**. However, any color illustration in the printed version will be **charged to the author(s)** (the corresponding author will receive an invoice). If the author(s) decline the extra cost, color illustrations published on the web will be published in black and white in the paper version of the journal.

#### 4. CONFLICT OF INTEREST

The journal follows international practices concerning conflicts of interest related to submitted publications. A conflict of interest statement must be attached to all manuscripts submitted for publication. A conflict of interest exists when an author and/or a co-author has a financial or personal relationship with other persons or organizations who might have an influence on his-her professional judgment concerning an essential value (patient well-being, research integrity). The main conflicts of interest involving financial interests, clinical trials, individual interventions, family relations.

**All authors** of the publication **must make a statement about all relationships** which could be considered to constitute a potential conflict of interest **solely in the context of the published text.**

**1. If there is no conflict of interest concerning the submitted article**, the following statement must be made at the end of the manuscript: **Conflict of interest: none**

**2. If there is a conflict of interest or more than one conflict of interest concerning one or more authors of the article**, the full list of such conflicts of interest must be mentioned at the end of the manuscript (before the reference list) in the following sample format:

The initial(s) of the author(s) involved and the name of the associated institution are to be added to the following exhaustive list of potential conflicts of interest which must be reported.

**C. R., E. L.** Financial interest in **Barbot S.A** ;

**E. L.** Owner, director, employee, participation in a decision-making body of a firm or company ; other regular activities in **Chups SAS** ;

**J.-J. E.** Clinical trials : a leading investigator, coordinator or principal experimenter for **RTM SARL** ;

**P. L.** Clinical trials : as co-investigator, non-principal experimenter, collaborator in the study conducted for **Light & Co** ;

**F. W.** Individual interventions: expert reports for **EFS Associated** ;

**M. D.** Individual interventions: counseling for **SFC** ;

**C. G.** Conferences : invited as a participant by **KKS & Son** ;

**M. S.** Conférences : invited as an auditor (travel and housing expenses paid by the company) for **Régis SA** ;

**C.-A. S.** Substantial contributions to the budget of the institution of which you are in charge **Aphelion** ;

**M. F.** Close family employed in the companies mentioned above;

**A. D.** No conflict of interest.

**3. If a conflict of interest related to the manuscript submitted for publication is not reported** by the author(s) the following statement will be published with the article : **Conflict of interest: the authors did not report their conflicts of interest.**

#### 5. PRODUCTION, PROOFREADING, REPRINTS

Written permission from the publisher for reproduction of part or all of a previously published manuscript, document, or illustration must be provided by the authors.

When a manuscript has been accepted for publication, the publisher will email a copyright transfer form to the corresponding author who will complete the form and sign it on behalf of all authors then return it to the publisher as soon as possible. The corresponding author will also receive an order form for supplementary reprints; one electronic reprint is provided free of charge.

The corresponding author will receive the electronic proofs in PDF format, or by postal mail if necessary. The corresponding author is asked to proofread the publication making any necessary typographical corrections which might be necessary. No other changes can be accepted. The authors are asked to return the proofs as soon as possible, within 48 hours of reception throughout the year. The publisher may proceed with publication in the event of a late return.

After publication, any request for reproduction must be addressed to the publisher.

## 6. INFORMED CONSENT - PUBLICATION REQUIREMENTS, HUMAN AND ANIMAL RIGHTS

As stated in the Uniform Requirements for Manuscripts Submitted to Biomedical Journals proposed by the International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE, 2006), articles reporting work on human subjects must respect their right to privacy and thus cannot be published without their informed consent. Information which could be used to identify such subjects cannot be published in any form whatsoever, directly (text, photo) or indirectly. If such information is essential for the scientific contribution, publication remains prohibited unless the subject (or parents or legal guardian) provides specific informed consent after having viewed the article in its final form before publication, in compliance with French law relative to the protection of private life and the use of personal data for medical research purposes. If there is any doubt, an informed consent will be required. The authors, editors and publishers must comply with French law concerning the protection of private life in relation to medical research. When reporting experiments on human subjects, authors should indicate whether the procedures followed were in accordance with the ethical standards of the responsible committee on human experimentation (in France: *Comité Consultatif National d'Ethique, CCNE*) and with the Helsinki Declaration as revised in 2008. When reporting experiments on animals, authors should indicate whether the institutional and national guide for the care and use of laboratory animals was followed (in France: *Charte du Comité National de Réflexion Ethique sur l'Expérimentation Animale*). For further information and updates, authors are invited to consult the following websites:

ICMJE, <http://www.icmje.org>

CCNE, [http://www.ccne-ethique.fr/loi\\_n\\_2004800.php](http://www.ccne-ethique.fr/loi_n_2004800.php)

WMA, <http://www.wma.net/f/policy/b3.htm>

CNREA, <http://ethique.ipbs.fr/sdv/commissionNationale.html>

## 7. MULTIMEDIA MATERIAL AND COMPLEMENTARY INFORMATION ONLINE

Multimedia material and complementary information can be submitted with manuscripts and made available online for readers. For example, authors may want to provide supplementary tables or figures, videos, animated documents, audio files, interactive documents, presentations, etc. for consultation via ScienceDirect or em-consulte. The printed article will indicate where the reader can access supplementary material online. For further information on accepted formats and technical requirements, consult our web site:

<http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Examples of accepted formats:

- images: .gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.,

- videos: .mov, .avi, etc.,

- tables, schemas: .xls, etc.

- presentations: .ppt, .pps, etc.